



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



# 14726-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.439/9

7 juin 1985

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion d'experts de haut niveau  
sur la dette extérieure de l'Afrique  
dans le secteur industriel

Vienne (Autriche), 14-17 mai 1985

RAPPORT FINAL\*

(Réunion sur la dette  
extérieure de l'Afrique).

3680

\* Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'ONUDI aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou région, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières. Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

Le 18 mai 1985

Monsieur,

.....

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le rapport de la réunion d'experts de haut niveau sur la dette extérieure de l'Afrique dans le secteur industriel, qui s'est tenue à Vienne du 14 au 17 mai 1985. Il contient un exposé de la situation et les conclusions des experts et propose aux gouvernements africains et à la communauté internationale des solutions plus durables au problème de l'endettement qui accable le continent.

Le rapport et les recommandations qui y figurent sont l'aboutissement des vastes travaux des experts. Ceux-ci ont attaché une importance particulière à la production sur place de facteurs de production industrielle essentiels dont l'importation représente actuellement une ponction considérable sur les ressources en devises des pays africains. Ils ont réaffirmé qu'il importait d'appliquer fidèlement le Plan d'action de Lagos et le Programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA), car cela contribuerait largement à atténuer le problème de dette de l'Afrique.

Je voudrais exprimer la gratitude des experts pour l'occasion qui leur a été donnée de participer à cette tâche d'envergure qu'a entreprise l'ONUDI. Je vous rappelle à ce propos qu'ils vous ont prié de bien vouloir transmettre à l'OUA leur étude, avec leurs conclusions et recommandations, accompagnées d'un avant-propos de vous, afin qu'elles puissent être examinées lorsqu'il s'agira de préparer l'examen de cette question par le prochain sommet. Je tiens aussi à exprimer les vifs remerciements des participants pour l'organisation matérielle de la réunion et l'excellence des services fournis par l'ONUDI en général et le Groupe de coordination de l'IDDA en particulier.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma plus haute considération.

Le Président de la réunion  
E. Koulla

M. Abd-El Rahman Khane  
Directeur exécutif de l'ONUDI  
Boîte postale 300  
Centre international de Vienne  
A-1400 Vienne

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
LETTRE D'ENVOI	i
I. INTRODUCTION	1
II. ORGANISATION DE LA REUNION	2
Ouverture de la réunion	2
Election du bureau	3
Organisation des travaux	3
Clôture de la réunion	4
III. ETUDE ET CONCLUSIONS	4
La dette extérieure de l'Afrique	4
Dette intérieure	7
Les dépenses en devises de l'Afrique	9
L'industrialisation de l'Afrique et l'accumulation de la dette extérieure	12
- Dépendance vis-à-vis de l'étranger pour les facteurs de production	12
- Choix des investissements	12
- Flux de ressources financières vers l'Afrique	13
- La dette extérieure : caractéristique essentielle du développement économique africain	13
- La dette extérieure de l'Afrique et la gestion économique	14
IV. RECOMMANDATIONS	15
Mesures internes devant être prises par les pays africains	15
- Mesures à court terme	15
- Mesures à moyen et long terme	17
Actions au niveau international	18
ANNEXES	
Annexe I : Liste des participants	20
Annexe II : Ordre du jour	23
Annexe III : Programme	24
Annexe IV : Liste des documents	26

## I. INTRODUCTION

1. Depuis le début de la décennie, le débat sur l'industrialisation de l'Afrique et la crise provoquée par la dette dans cette région a atteint une intensité qu'il n'avait jamais connue depuis l'octroi de l'indépendance. Et de fait, bien que la dette africaine représente un peu moins du cinquième de la dette totale des pays en développement, elle s'alourdit plus rapidement que celle de toute autre région. Les conditions dont elle est assortie se sont singulièrement détériorées ces dernières années, les taux d'intérêt se sont brutalement élevés et la durée moyenne des prêts, les délais de grâce et les éléments de subvention ne sont plus ce qu'ils étaient, tant s'en faut. A la fin de 1983, le rapport de la dette aux exportations avait atteint des proportions stupéfiantes dans plusieurs pays africains.

2. L'examen de la structure économique actuelle de la région dans son ensemble montre que les pays africains sont tributaires de facteurs de production industrielle importés (produits manufacturés, biens intermédiaires et services) pour leurs programmes et projets de développement. Cette dépendance n'a pas été chiffrée globalement, mais on peut dire qu'elle est très forte. L'acquisition de matières premières et de biens intermédiaires en grandes quantités a absorbé des sommes considérables en devises, et si l'on fait aussi entrer en ligne de compte l'importation de services techniques et de savoir-faire - dont les services de consultants - on voit qu'elle apparaît plus clairement encore comme l'une des causes fondamentales de la dette extérieure de l'Afrique.

3. Cette dette tient aussi en grande partie aux capacités inutilisées qui absorbent des investissements importants. Plusieurs pays se sont lancés dans de gros investissements espérant réduire les importations d'articles manufacturés et attirer les devises si nécessaires aux autres projets de développement. Malheureusement, tel n'a pas toujours été le cas. Au contraire, ces projets sont à l'origine d'un exode continu de devises. Leur capacité n'est utilisée que dans des proportions très faibles, ou même, dans certains cas, ils ne sont plus en service. Mais quoi qu'il en soit, les pays doivent rembourser les prêts énormes qui leur ont été consentis, ce qui aggrave encore la situation.

4. Tenant compte notamment de ces considérations, le Conseil des ministres de l'OUA a décidé, pour préparer l'ordre du jour économique du sommet de l'OUA qui aura lieu en juillet 1985, de demander à l'ONUDI de faire, en collaboration avec l'OUA et la CEA, l'analyse de la dette extérieure de l'Afrique dans le secteur industriel. Cette analyse devait aboutir à des propositions dont le Comité directeur de l'OUA<sup>1/</sup> pourrait tenir compte en préparant le point de l'ordre du jour relatif à la dette extérieure de la région, point auquel le sommet doit accorder un rang de priorité élevé. A cette fin, des experts africains ont été invités à se réunir pour apporter leur contribution aux travaux de l'ONUDI sur ce sujet et pour donner suite à la demande de l'OUA.

## II. ORGANISATION DE LA REUNION

5. La réunion s'est tenue au siège de l'ONUDI, le Centre international de Vienne, du 14 au 17 mai 1985. Y participaient (voir annexe I) 12 experts et 2 observateurs, l'un envoyé par la Banque mondiale et l'autre par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Les experts étaient des responsables de rang élevé envoyés par des pays et organisations africains et par des organisations de pays développés. Ils avaient une grande expérience des questions de développement économique et de financement et des problèmes de la dette extérieure, et en particulier du rôle de l'industrialisation.

### Ouverture de la réunion

6. M. Abd-El Rahman Khane, Directeur exécutif de l'ONUDI, a ouvert la réunion. Il a accueilli les participants à Vienne en les remerciant d'avoir accepté son invitation malgré leurs nombreux autres engagements. Il attendait beaucoup de leur collaboration à la tâche difficile mais stimulante de l'ONUDI qui participait à la recherche d'une solution durable à la crise où sa dette extérieure plongeait la région de l'Afrique. Le Directeur exécutif a invité les experts à présenter des propositions concrètes propres à redresser cette situation qu'il a qualifiée d'inacceptable. Les pressant d'agir sans délai pour enrayer la dégradation économique de l'Afrique et stimuler la reprise, il a souligné le rôle critique

---

<sup>1/</sup> Créé par les chefs d'Etat et de gouvernement pour établir l'ordre du jour économique de la réunion au sommet qui doit se tenir en juillet 1985.

de l'industrie dans le développement agricole qui serait longtemps encore la clef de voûte de l'économie africaine. Il a fait observer à cet égard que l'utilisation fréquente des termes "développés" et "industrialisés" l'un pour l'autre n'était pas le fait du hasard.

7. Il a donc appelé les pays africains à redoubler d'efforts pour réaliser les buts et objectifs industriels énoncés dans le Plan d'action de Lagos. Il a aussi appelé l'attention sur le fait que l'ONUDI, de concert avec l'OUA et la CEA, aidait les pays et organismes africains à formuler des programmes conformes au Plan d'action de Lagos, afin de mettre en oeuvre le Programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1980.

8. Le Directeur exécutif a instamment demandé aux experts de proposer et recommander des mesures de politique interne visant à restructurer l'économie africaine et à la gérer plus efficacement. Il serait bon également qu'ils proposent des moyens d'accélérer la mise en place d'une infrastructure industrielle dans chaque pays africain et des mesures à prendre au niveau international pour modifier le type et la structure de l'investissement extérieur et de l'aide à la région.

#### Election du bureau

9. M. E. Koulla (Cameroun) a été élu président, M. L. Haines (Libéria) vice-président et M. S. Wangwe (République-Unie de Tanzanie) rapporteur.

#### Organisation des travaux

10. L'ordre du jour et le programme provisoire de la réunion (voir annexes II et III) ont été adoptés et utilisés comme base de discussion. Tous les débats ont eu lieu en séance plénière et se sont déroulés en anglais et en français. Un document sur le thème principal et d'autres documents de fond établis par le secrétariat de l'ONUDI, ainsi que les communications des participants envoyés par la Banque africaine de développement et l'Université de Paris, ont été présentés aux participants (voir annexe IV). Il a été pleinement tenu compte des travaux déjà effectués sur ce sujet par le Comité directeur de l'OUA.

11. Toutes les données utilisées pour les travaux de la réunion étaient tirées des informations communiquées à l'ONUDI par la Banque mondiale et il a été pris note des renseignements que l'expert du Cameroun a donnés sur le financement international du crédit à l'exportation ainsi que des travaux de la CNUCED sur ce sujet. Un petit groupe de travail de quatre experts a été créé pour aider le rapporteur à formuler les conclusions et recommandations de la réunion.

#### Clôture de la réunion

12. Les conclusions et recommandations de la réunion ont été examinées et adaptées à la séance de clôture. Le secrétariat a été prié d'en mettre au point le libellé définitif et de les diffuser sous forme de rapport final. Le Président a aussi prié le secrétariat de communiquer à l'OUA les conclusions et recommandations de la réunion accompagnées d'un avant-propos du Directeur exécutif de l'ONUDI.

13. Le Président et le chef du Groupe de coordination de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, parlant au nom de l'ONUDI, ont remercié les experts et les observateurs de leur participation active et constructive aux débats. Ils ont également remercié les interprètes et tout le personnel grâce auquel les documents avaient pu être établis, traduits et reproduits. Le Président a tout spécialement remercié l'ONUDI d'avoir offert aux participants l'occasion de participer à ses travaux sur ce sujet. Il a aussi exprimé sa reconnaissance au Groupe de coordination de l'IDDA qui avait pris toutes les dispositions voulues pour la réunion.

### III. ETUDE ET CONCLUSIONS

#### La dette extérieure de l'Afrique

14. Selon les données communiquées à l'ONUDI par la Banque mondiale en mai 1985, l'encours total de la dette à moyen et à long terme, crédits non décaissés compris, de 46 pays d'Afrique est passé de 131,1 milliards de dollars en 1982 à 133,9 milliards en 1983 (voir tableau 1). Ces montants ne tiennent compte ni de la dette extérieure de l'Angola, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Mozambique et de Sao Tomé-et-Principe, ni des dettes correspondant à des crédits à court terme, des paiements du FMI (crédits), des prêts privés non garantis et des lignes de crédit à court terme.



15. Au cours de cette même période, le total des paiements effectués au titre du service de la dette (intérêts et amortissement) de ces 46 pays est passé de 12,9 milliards de dollars à 14,9 milliards de dollars (voir également le tableau 1). Comme ils ne recouvrent pas toutes les formes de la dette, ces chiffres n'illustrent guère le poids réel du fardeau du service de la dette, mais traduisent simplement l'incidence des rééchelonnements récents. Ainsi, les projections de la Banque mondiale chiffrent les paiements dus au titre du service de la dette à quelque 18,9 milliards de dollars en 1984 et 20,4 milliards de dollars en 1985.

16. La dette totale de ces 46 pays d'Afrique qui représentait 51 % de leur produit national brut (PNB) collectif en 1982, est passée à 59 % du PNB en 1983, tandis que le ratio global du service de la dette augmentait, au cours de cette même période, de 19,8 % à 27,4 %. Si l'on convient que le ratio moyen du service de la dette ne devrait pas dépasser 20 %, on observera que cinq pays ont dépassé cette proportion en 1982, et neuf en 1983.

17. Indépendamment du caractère alarmant du taux de croissance de la dette totale et du service de la dette de l'Afrique, il est tout à fait inquiétant de noter les modifications considérables qui sont intervenues dans la structure de la dette du continent au cours de la dernière décennie. Ainsi, la part des prêts assortis de conditions de faveur dans la dette totale de l'Afrique sub-saharienne a baissé de 62,5 % en 1972 à 47 % en 1983. La part des prêts contractés sur des marchés financiers dans la dette sub-saharienne a, pour sa part, augmenté de 14,5 % à 36 % au cours de cette même période. Pendant ce temps, la plupart des autres pays d'Afrique se voyaient exclus des accords de prêts à des conditions de faveur, ainsi que des prêts bilatéraux et multilatéraux. Nombre d'entre eux se sont ainsi tournés vers le FMI pour des accords de confirmation et des mécanismes élargis de crédit, en dépit des conditions difficiles dont sont assortis ces prêts. La gravité de la situation est mise en lumière par le fait qu'en 1985 les pays d'Afrique vont vraisemblablement rembourser plus qu'ils ne vont recevoir du Fonds monétaire international, auquel 15 pays d'Afrique se sont pourtant adressés. Les remboursements au FMI dus au titre des obligations de rachat sont aujourd'hui estimés à quelque 700 millions de dollars au total.

TABLEAU I

PAIEMENTS EFFECTUES PAR LES PAYS AFRICAINS AU TITRE DU SERVICE DE DETTES  
PUBLIQUES OU GARANTIES PAR LES POUVOIRS PUBLIQUES  
(en millions de dollars)

1 9 8 2

1 9 8 3

Pays(b)	Dettes totales y compris crédits non décaissés(a)	Total du service de la dette	Dettes totales, y compris crédits non décaissés(a)	Total du service de la dette
Algérie	20 270,4	4 261,0	18 839,6	4 945,1
Bénin	877,1	15,2	868,8	26,2
Botswana	383,6	13,4	502,3	23,9
Burkina Faso	653,7	16,8	681,2	14,0
Burundi	527,4	5,8	561,2	7,8
Cameroun, République Unie	2 591,9	264,0	2 562,5	218,6
Cap-Vert	112,1	1,5	132,5	2,9
République centrafricaine	305,4	4,7	342,9	17,4
Tchad	243,4	0,2	233,3	0,6
Comores	153,3	0,9	179,0	1,5
Congo	1 886,4	179,7	1 967,2	238,1
Djibouti	98,4	3,4	149,9	4,0
Egypte	19 904,1	1 877,8	19 120,8	2 465,9
Guinée équatoriale	146,2	3,2	138,1	5,0
Ethiopie	1 486,2	54,4	1 916,5	65,7
Gabon	1 595,2	288,0	1 282,4	209,0
Gambie	232,2	10,8	246,2	5,1
Ghana	1 405,1	65,1	1 370,9	71,9
Guinée	1 539,5	79,3	1 538,4	69,8
Guinée-Bissau	160,6	3,0	193,5	1,8
Côte d'Ivoire	6 314,7	961,0	6 087,5	306,3
Kenya	3 784,0	326,0	3 514,7	304,9
Lesotho	222,3	10,9	239,8	12,2
Libéria	893,4	33,6	911,3	30,3
Madagascar	2 178,1	57,9	2 036,6	140,6
Malawi	860,3	61,7	390,0	58,3
Mali	1 276,0	8,1	1 300,0	12,6
Mauritanie	1 670,4	39,7	1 753,9	36,7
Maurice	553,2	62,4	542,9	33,7
Maroc	11 540,5	1 334,0	13 103,5	1 120,0
Niger	938,9	111,1	928,6	72,5
Nigéria	15 522,7	1 427,5	18 539,5	2 040,5
Rwanda	383,8	5,2	423,0	4,2
Sénégal	2 106,8	39,6	2 166,8	47,5
Seychelles	60,8	1,0	71,8	2,7
Sierra Leone	459,3	10,6	446,4	9,7
Somalie	1 442,4	20,4	1 503,9	22,1
Soudan	6 227,0	118,6	6 391,4	144,4
Swaziland	245,4	18,2	219,9	18,7
République-Unie de Tanzanie	2 520,4	53,4	2 544,8	77,8
Togo	936,9	38,4	983,6	44,6
Tunisie	5 327,9	485,5	5 278,1	598,1
Ouganda	1 022,5	64,8	1 086,9	81,8
Zaire	4 704,7	136,0	4 610,8	126,3
Zambie	3 210,4	177,2	3 331,9	126,2
Zimbabwe	2 166,6	147,8	2 150,4	134,6
<b>TOTAL POUR L'AFRIQUE</b>	<b>131 141,5</b>	<b>12 898,9</b>	<b>133 385,4</b>	<b>14 354,2</b>

Source: Banque mondiale: World Debt Tables, édition 1984-1985.

(a) Encours de la dette publique ou garantie par les pouvoirs publics, crédits non décaissés compris, représentant l'encours total des obligations extérieures du pays emprunteur à la fin de l'année.

(b) Les données pour l'Angola, la Jamahiriya arabe libyenne, la Réunion et Sao Tomé-et-Principe n'étaient pas disponibles.

18. La structure de la dette de l'Afrique se caractérise également par sa distribution sectorielle. Selon les données les plus récentes de la Banque mondiale, 6 % des emprunts de l'Afrique ont été investis dans le secteur agricole, 13 % dans le secteur manufacturier, 7 % dans le secteur minier, tandis que 27 % étaient affectés à des dépenses d'infrastructure telle que la production d'énergie, la construction, les transports, l'entreposage et les communications, 13 % aux services communautaires et sociaux et 4 % au secteur des services (voir tableau 2). Il est ainsi clair que l'essentiel de la dette extérieure de l'Afrique sert aujourd'hui à financer des projets qui ne contribuent pas directement à la création des excédents en devises nécessaires pour assurer le service de la dette.

19. Dans l'examen des importations de facteurs de production, il ne faut pas perdre de vue le rôle des services, dont le coût en devises est extrêmement élevé. Toute mesure d'ajustement de la balance commerciale devrait tenir dûment compte de l'incidence des importations de services (transports maritimes, aviation civile, assurances, commercialisation, information, gestion, services de conseils, etc.) dont le volume et les coûts unitaires ne sont pourtant souvent même pas étudiés. Au nombre de ces mesures, il faudrait compter un transfert considérable et efficace de savoir-faire vers les pays d'Afrique, ainsi que la mise en valeur et l'utilisation des compétences nationales dans le secteur des services. L'industrialisation, conjuguée avec la transformation des structures, entraîne une forte demande de services de conseils, notamment pour ce qui est de la conception, de la planification, de la réalisation et de la gestion des projets. Il en est particulièrement ainsi en Afrique, région qui est, en quelque sorte, un site vierge à l'échelle d'un continent et dont la mise en valeur exigera des dépenses d'infrastructure énormes (voir par. 18).

#### Dette intérieure

20. Eu égard à l'aggravation de la dette extérieure, il convient de s'attacher tout particulièrement à la dette intérieure, qui est le résultat des arriérés accumulés et des paiements dus aux entrepreneurs et contractants locaux et étrangers ayant travaillé pour divers projets, notamment dans le domaine de la construction. Dans certains pays, une part importante de la dette intérieure correspond aux salaires dus aux fonctionnaires. Elle peut contribuer à réduire

Tableau 2

DISTRIBUTION SECTORIELLE DE LA DETTE DES PAYS AFRICAINS  
(en pourcentage de la dette totale de chaque pays)

Pays	Agri. 1	Mia. 2	Man. 3	Infra. 4	Serv. 5	Comm. 6	Div. 7	Total 8
Algérie	1	36	12	25	15	3	8	100
Arabie saoudite	5	1	50	23	1	12	8	100
Burkina Faso	10	15	0	45	1	26	2	100
Burundi	19	4	3	31	0	29	11	100
Cameroon	8	1	17	29	0	35	22	100
Cameroun	9	3	20	47	0	18	3	100
Cameroun	12	-	1	50	0	22	15	100
Cameroun	10	-	-	66	1	15	8	100
Congo	3	4	8	30	2	31	25	100
Cote d'Ivoire	16	2	8	39	4	30	2	100
Djibouti	4	-	3	81	3	8	3	100
Egypte	1	8	6	18	2	4	69	100
Ethiopie	15	2	15	51	12	29	4	100
Gabon	3	1	1	53	6	18	18	100
Gambie	12	-	10	32	2	26	14	100
Ghana	9	-	7	43	3	11	29	100
Ghana	5	7	12	19	2	8	48	100
Ghana	14	4	4	35	3	4	37	100
Ghana	8	-	6	6	0	50	30	100
Ghana	12	0	10	22	2	26	14	100
Ghana	16	-	1	32	4	26	21	100
Ghana	16	3	3	36	4	19	19	100
Ghana	5	1	7	26	1	8	52	100
Ghana	17	0	0	36	2	34	12	100
Ghana	19	2	3	27	1	35	12	100
Ghana	7	2	13	18	3	3	58	100
Ghana	10	-	4	29	5	34	19	100
Ghana	4	23	9	26	0	22	16	100
Ghana	13	18	1	31	3	26	6	100
Ghana	3	-	24	21	3	21	19	100
Ghana	14	1	16	19	7	33	21	100
Ghana	13	-	0	37	0	10	40	100
Ghana	19	-	7	47	3	17	7	100
Ghana	19	2	6	31	2	17	20	100
Ghana	19	3	6	22	3	51	3	100
Ghana	19	3	6	36	3	20	13	100
Ghana	11	1	21	25	0	14	23	100
Ghana	7	-	3	17	1	10	62	100
Ghana	10	-	15	40	2	31	3	100
Ghana	6	-	3	8	3	60	10	100
Ghana	7	3	14	27	2	17	31	100
Ghana	7	3	12	31	2	9	35	100
Ghana	6	4	13	32	6	12	29	100
Ghana	3	4	6	35	2	5	45	100
Ghana	4	20	10	29	2	12	22	100
Ghana	3	2	3	39	-	24	26	100
Total pour l'Afrique	6	7	13	27	4	11	30	100

Source : Données de la Banque Mondiale concernant la distribution sectorielle de la dette publique des pays d'Afrique (statistiques à jour au 25 avril 1965).

Notes : a) Dette totale - encours de la dette publique et garantie par les pouvoirs publics, y compris les engagements non décaissés à la fin de 1962 pour l'Algérie, l'Egypte, le Maroc et la Tunisie, les pourcentages correspondent à la répartition par secteurs à fin 1963.

b) Les secteurs retenus par la Banque Mondiale ont été regroupés comme suit :

1. Agriculture,ylviculture et pisciculture;
2. Activités minières et extractives;
3. Activités manufacturières;
4. Infrastructure : électricité, gaz, production d'eau, construction, transport, stockage et communications;
5. Services divers : commerce, restaurants, logements, institutions financières, établissements d'assurance, bureaux immobiliers et services commerciaux;
6. Services communitaires, sociaux et personnels;
7. Divers : contributions destinées à financer les importations en cours, contributions au service des dettes, contributions à financer les importations, autres contributions, financement de la défense nationale, versement de pensions, autres contributions ne correspondant pas à des apports du Comité d'aide au développement, secours d'urgence (catastrophes) et contributions indétachées.

a) De fait, la dette correspondant aux secteurs 1 à 6 sera plus importante qu'il ne ressort du tableau parce que les postes suivants ont été classés sous la rubrique 7 : dettes réciproques et dettes dont l'objet n'est pas clair, ou dettes pour lesquelles le pays en cause n'a pas signalé d'affectation; il n'a pas été tenu compte des dettes pour lesquelles les conditions de remboursement étaient inconnues.

d) Les données correspondantes pour l'Arabie saoudite, le Libyenne, le Mozambique et Sao Tomé-et-Principe n'étaient pas disponibles.

e) "0" indique que le pourcentage équivalent à zéro après arrondissement, "e." indique qu'il n'y a pas de dette recensée dans le secteur en cause.

la productivité nationale et nuire ainsi à la crédibilité du pays en sapant la confiance des contractants locaux et étrangers. Ces derniers peuvent être contraints de se procurer des devises pour couvrir des dépenses locales, augmentant par là même la dette extérieure du pays.

#### Les dépenses en devises de l'Afrique

21. Les données préliminaires rassemblées par l'ONUDI à partir d'informations publiées par l'Organisation des Nations Unies concernant la plupart des pays d'Afrique indiquent que les dépenses en devises que cette région a consacrées à certains produits industriels importants se sont chiffrées à 62,2 milliards de dollars en 1982 et 50,5 milliards en 1983 (voir tableau 3). En 1982, ces dépenses représentaient environ 46 % de la dette extérieure de l'Afrique pour l'année, tandis que les dépenses totales en devises de 1982 et 1983 représentaient environ 84 % de la dette totale pour 1983. Si on ajoutait à ce chiffre l'ensemble des dépenses consacrées par l'ensemble des pays à l'achat de services, la situation serait plus dramatique encore. Le tableau 4 donne la distribution des dépenses en devises que l'Afrique consacre à l'importation de produits industriels importants.

22. Il est également important de noter que le développement économique de l'Afrique, notamment dans les secteurs manufacturier et agricole, est lourdement tributaire de l'importation de facteurs de production. Dans son analyse de certains produits industriels importants de la région, l'ONUDI a déterminé que dans la quasi-totalité des pays, plus de la moitié des produits en question sont caractérisés par un rapport importations/consommation apparente très proche de 100 %. Cette caractéristique, qui vaut pour l'ensemble des grands facteurs de production nécessaires à l'industrie, est demeurée virtuellement inchangée au cours de la dernière décennie.

**TABLEAU 3**  
**DEPENSES EN DEVICES CORRESPONDANT A L'ACHAT DE**  
**CERTAINS PRODUITS INDUSTRIELS IMPORTANTS**  
 (en milliers de dollars)

Pays	1982	1983
Algérie	8 796 293	8 617 332
Angola	865 149	627 500
Bénin	671 745	332 082
Burkina Faso	261 245	225 462
Burundi	124 300	84 453
Cameroun	1 313 848	1 144 022
Cap-Vert	55 566	71 201
République centrafricaine	73 508	54 551
Tchad	57 478	48 482
Comores	38 599	39 724
Congo	821 288	508 038
Egypte	9 887 013	9 259 623
Ethiopie	486 351	546 964
Gabon	671 459	586 419
Gambie	72 080	69 129
Ghana	481 463	484 282
Guinée-Bissau	84 582	70 060
Côte d'Ivoire	1 328 721	1 113 242
Kenya	1 199 927	763 910
Libéria	2 616 493	1 937 327
Jamahiriya arabe libyenne	6 233 894	5 744 720
Madagascar	407 066	285 440
Malawi	103 055	77 940
Mali	246 148	274 620
Mauritanie	348 746	282 535
Maurice	277 546	186 334
Maroc	3 620 999	2 556 914
Mozambique	622 939	480 237
Niger	323 945	198 823
Nigéria	10 696 442	6 574 496
Réunion (La)	630 042	559 047
Sénégal	851 832	743 353
Seychelles	53 637	37 967
Sierra Leone	149 766	82 876
Somalie	369 354	265 965
Soudan	1 504 049	963 767
Togo	423 653	450 543
Tunisie	2 854 650	2 419 732
Ouganda	260 119	138 149
République-Unie de Tanzanie	728 626	482 913
Zaïre	904 727	816 954
Zambie	684 231	329 035
<b>TOTAL DE L'AFRIQUE</b>	<b>62 222 574</b>	<b>50 536 162</b>

Source: ONU, bandes de données sur le commerce extérieur, statistiques mises à jour en mai 1985.

Les totaux ne comprennent pas les pays ci-après, pour lesquels l'ONUDI ne possède pas de données: Botswana, Djibouti, Guinée équatoriale, Lesotho, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Swaziland et Zimbabwe. Les données ont été établies à partir des statistiques des exportations des partenaires commerciaux des pays en cause. Les données pour 1983 ont été calculées à partir des statistiques disponibles lors de l'établissement des tableaux, et sous-estiment le montant de dépenses en devises, il n'a pas été tenu compte des échanges intra-africains (voir note explicative).

TABLEAU 4

DEPENSES EN DEVISES CORRESPONDANT A L'ACHAT DE  
CERTAINS PRODUITS INDUSTRIELS IMPORTANTS  
(en milliers de dollars)

Groupes de produits	1982	%	1983	%
<u>Produits alimentaires et tabacs</u> (01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 09, 11, 12, 42)	9,971,339	16	8,436,076	17
<u>Matières brutes et intermédiaires</u> <u>d'origine agricole</u> (08, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 29, 41, 42, 43)	1,645,260	3	1,511,057	3
<u>Matière brutes et intermédiaires</u> <u>d'origine minérale</u> (27, 28, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 67, 68)	6,146,573	10	4,959,256	10
<u>Energie</u> (32, 33, 34, 35)	4,816,154	8	2,805,523	6
<u>Biens de consommation durables</u> (81, 82, 83, 84, 85)	1,206,284	2	1,055,204	2
<u>Machines non électriques,</u> <u>machines électriques et matériel</u> <u>de transport</u> (71, 72, 73)	26,013,316	42	20,904,652	41
<u>Articles manufacturés en métal</u> (n.d.a.) <sup>1/</sup> (69)	2,971,634	5	2,418,708	5
<u>Articles manufacturés divers</u> (54, 55, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 86, 89)	9,452,008	15	8,445,685	17
<b>TOTAL</b>	<b>62,222,568</b>	<b>100<sup>2/</sup></b>	<b>50,536,161</b>	<b>100<sup>2/</sup></b>

Source: ONU: bandes de données sur le commerce extérieur. mises à jour en mai 1985.

Données établies à partir des statistiques d'exportation des pays partenaires, agrégées pour l'Afrique (à l'exclusion du Botswana, de Djibouti, de la Guinée équatoriale, du Lesotho, du Rwanda, de Sao Tomé-et-Principe, du Swaziland et du Zimbabwe pour lesquels on ne disposait pas de données).

Les données pour 1983 ont été calculées à partir des statistiques disponibles lors de l'établissement des tableaux et sous-estiment le montant réel des dépenses en devises. Les numéros de code sont ceux de la CTCI.

1/ Non dénommé ailleurs.

2/ L'inexactitude de l'addition est imputable à l'arrondissement des données.

L'industrialisation de l'Afrique et l'accumulation  
de la dette extérieure

Dépendance vis-à-vis de l'étranger pour les facteurs de production

23. Le processus d'industrialisation est une entreprise à long terme qui exige la mise en place d'éléments d'infrastructure, tels que les routes, les chemins de fer, les ports, les aéroports et bâtiments annexes, la fourniture des services publics essentiels (énergie, eau, etc.) et enfin les ressources humaines et les services correspondants. Un temps considérable peut s'écouler avant que ne se structure un environnement susceptible de permettre la production locale de dotations agricoles aussi élémentaires que les engrais, les machines et les outils agricoles, les pièces de rechange et autres composants industriels. Au cours de cette phase, il est inévitable qu'il y ait accumulation de la dette, dans la mesure où des fonds sont nécessaires pour assurer l'importation de ces facteurs de production, ainsi que de tant d'autres également indispensables à la marche de l'économie.

24. A mesure que le processus de développement industriel prendra de l'ampleur, on peut s'attendre à ce que certains des produits aujourd'hui importés soient produits sur place. Il sera encore nécessaire d'importer un certain nombre de produits, mais l'incidence de ces importations sur la dette extérieure pourra être compensée par l'exportation de produits manufacturiers. Cette évolution accroîtra la crédibilité des pays en cause, et leur permettra donc de négocier des conditions plus intéressantes et d'obtenir davantage d'aide financière privée et publique pour leurs projets d'investissement.

Choix des investissements

25. La persistance (voire l'extension) d'enclaves, de semi-enclaves et de capacités inutilisées dans l'économie compte aussi au nombre des grands facteurs qui contribuent à l'accumulation de la dette. S'il est vrai que nombre de projets ont échoué en tant qu'entreprises productives parce qu'ils étaient conçus et mis en route pour des raisons étrangères au développement et à la croissance économique, beaucoup plus nombreux sont ceux qui ont échoué pour d'autres raisons encore. Au nombre de ces raisons, on peut citer la



déficience des bases conceptuelles, la médiocrité de la conception, de la construction et/ou de la gestion, les erreurs dans le choix des techniques et des équipements, l'absence de relations industrielles verticales, la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, le caractère limité des marchés locaux et extérieurs et le choix malheureux du moment.

#### Flux de ressources financières vers l'Afrique

26. L'évolution récente montre que les flux de capitaux étrangers et d'investissements tendent plus à se détourner de l'Afrique qu'à s'y diriger. Cela tient en partie aux critères retenus par les pouvoirs publics et les entreprises privées des pays développés pour la détermination des pays et secteurs dans lesquels procéder à des investissements étrangers privés. Au nombre de ces critères, on trouve la stabilité de la situation politique et l'existence d'un climat favorable aux investissements, des politiques libérales qui permettent de réaliser des profits rapidement rapatriables et de marchés nationaux et multinationaux importants et en expansion. Seuls quelques pays de la région pourront peut-être équilibrer leurs entrées et sorties totales de capitaux étrangers.

27. En dépit des difficultés inhérentes à cette situation, des efforts tout particuliers doivent être déployés pour encourager les investissements en capital d'origine tant publique que privée. Il en va de même pour l'assistance technique : un engagement politique véritable de toutes les parties en cause, ainsi que des négociations honnêtes, sont nécessaires pour assurer aux pays d'Afrique une aide publique au développement (ADP) accrue, notamment pour la mise en valeur de leurs facteurs de production nationaux. Les gouvernements africains doivent reconnaître la portée et l'envergure véritables de la crise qui s'annonce et mettre en oeuvre des mesures de contrôle de l'utilisation des devises étrangères.

#### La dette extérieure : caractéristique essentielle du développement économique africain

28. Les pays africains continueront assurément à emprunter à l'extérieur afin de pouvoir acquérir les divers facteurs de production nécessaires à leur développement économique et industriel. L'histoire et l'expérience actuelle

le confirment. En fait, même les nations les plus riches, dotées de tous les facteurs de production requis, ont une dette à l'égard des autres pays. Le vrai problème est la crédibilité du pays qui dépend de sa capacité à assurer le service de la dette en suscitant des rentrées de devises suffisantes.

29. Etant donné la structure des relations commerciales Nord-Sud, l'accumulation de la dette est inévitable. Il convient donc de multiplier les efforts pour produire localement les facteurs de production appropriés, tant par la fonction que par la qualité et la quantité.

30. Le réaménagement de la dette n'offre qu'un apaisement temporaire. En outre, l'annulation des dettes, bien que souhaitable, n'apporte pas de solution durable. Ces deux mesures ne sont satisfaisantes que si elles s'assortissent d'une revitalisation de la capacité productive de l'économie, suscitant ainsi la faculté de rembourser les dettes futures. Le réaménagement de la dette, en particulier, ne fera qu'accroître le fardeau de la plupart des pays africains. Il faudra investir davantage pour financer l'importation de facteurs de production nécessaires aux projets en cours ou nouveaux, puisque l'Afrique n'est encore ni gros producteur ni exportateur dans ce domaine.

#### La dette extérieure de l'Afrique et la gestion économique

31. Il ressort de ce qui précède que le problème des pays africains n'est pas tant l'accumulation de la dette extérieure que sa gestion dans le cadre général de l'économie. Chaque pays doit donc mobiliser et utiliser à bon escient ses ressources nationales et ses ressources en devises. A cet égard, il convient de bien organiser l'information sur les courants financiers et leur emploi et, le cas échéant, d'instituer des organismes spéciaux qui garantissent la fiabilité de cette information.

32. Les données fournies au tableau 2 montrent également qu'une grande partie de la dette extérieure de l'Afrique est due aux frais d'importation des biens et services industriels qui soutiennent le processus de développement économique. Celui-ci dépendra du niveau et de la structure de l'industrialisation, laquelle passe automatiquement par l'expansion massive du traitement des matières premières industrielles. Cette évolution devrait s'accompagner d'une vaste coopération intra-africaine intéressant notamment le commerce de produits industriels, qui ne représente aujourd'hui qu'un pourcentage marginal du commerce mondial. En outre, les perspectives et les besoins d'expansion des marchés locaux sont grands, tant au niveau national que sous-régional.

#### IV. RECOMMANDATIONS

33. Un programme d'action destiné à résoudre le problème de la dette extérieure de l'Afrique doit viser à améliorer l'efficacité générale de l'économie non seulement par des mesures administratives, mais aussi par des mesures de fond. Il devrait comporter des mesures à court terme visant à assurer la crédibilité des pays africains et à permettre la relance économique, ainsi que des mesures à moyen et long terme devant entraîner des modifications structurelles et développer la croissance économique. Le Comité directeur de l'OUA ayant déjà défini celles qui intéressent la gestion de la dette, le présent document portera sur d'autres mesures.

##### Mesures internes devant être prises par les pays africains

###### Mesures à court terme

34. Chaque pays devrait renforcer ou créer les mécanismes institutionnels permettant la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion de l'information et des données capitales pour la gestion de sa dette extérieure et de son économie en général. En sus des données mises à jour sur les prêts officiels à moyen et long terme, il conviendrait de posséder des données fiables sur les crédits privés, les prêts à court terme et les versements et crédits à court terme du FMI pour pouvoir donner une image exhaustive de la dette extérieure dudit pays.

35. Les politiques, priorités, critères et mécanismes de contrôle régissant l'allocation des ressources en devises devraient être examinés et dûment ajustés. Il serait bon de mettre en oeuvre la politique et les ajustements structurels suivants :

- a) Déterminer et planifier de façon plus rationnelle les besoins du pays en devises pour les produits industriels essentiels afin de réduire le gaspillage. Seraient englobées des mesures devant susciter le financement local, favoriser les rentrées de devises et les investissements et réduire la dette extérieure via : i) des négociations internationales plus efficaces; ii) le remplacement des facteurs de production importés par leur équivalent national; et iii) une meilleure gestion de l'économie;

- b) Une allocation et une utilisation plus judicieuses des ressources nationales de devises, notamment pour la fabrication locale et par des moyens locaux des principaux facteurs de production nécessaires à l'agriculture et à la production alimentaire, aux transports et communications, à l'énergie et aux autres secteurs économiques;
- c) Des modalités nationales d'achat plus efficaces, visant à renforcer les dispositions régionales ou sous-régionales, y compris la négociation, l'importation et la répartition communes des principaux produits industriels et autres.

36. Il faudrait évaluer les entreprises afin de détourner les ressources des installations non viables pour les acheminer vers des unités plus productives. Il y aurait lieu d'établir, pour chaque projet potentiel viable, un programme de relèvement prévoyant : l'amélioration de la gestion, de la production et du rendement de l'installation, y compris le réajustement des dispositions contractuelles initiales (surtout financières et de gestion); l'obtention de nouveaux marchés et la recherche de nouvelles sources de matières premières, notamment locales.

37. Chaque pays devrait examiner sa politique d'investissement et le cadre juridique intéressant les entreprises étrangères et y apporter les modifications appropriées pour que ces dernières contribuent de façon efficace et à des conditions avantageuses au développement économique du pays.

38. Tous les gouvernements africains devraient prendre des mesures pour :

- a) Mobiliser les ressources financières extérieures via des coentreprises, le paiement en produits, le crédit-bail, les accords de compensation et dispositions similaires;
- b) Faciliter le développement des petites et moyennes industries, surtout celles qui apportent leur concours à l'agriculture et à la production alimentaire;
- c) Assurer une plus grande participation des banques de développement locales aux accords de cofinancement et à l'octroi de lignes de crédits appropriées.

39. Etant donné l'importance du secteur des services pour le développement économique, les pays africains devraient :

- a) Etudier l'ampleur et la composition de leurs services d'importation;
- b) Consulter des entreprises publiques ainsi que des entreprises privées, nationales et étrangères, afin de déterminer les besoins de consultation nationaux et les autres besoins de services;
- c) Interroger des organisations de consultation locales sur les méthodes à adopter et sur le rôle qu'elles pourraient jouer pour satisfaire ces besoins;
- d) S'assurer la coopération des autres pays du tiers monde en fournissant des services de consultation et en développant les capacités locales;
- e) Adopter des mesures visant à développer les organisations de consultation locales et multinationales africaines;
- f) Renforcer ou créer des mécanismes permettant de coordonner et de suivre les activités dans le secteur des services.

Mesures à moyen et long terme

40. Tous les pays africains et leurs organisations devraient redoubler d'efforts pour mettre en oeuvre avec succès le Plan d'action de Lagos, l'Acte final de Lagos et le Programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Des ressources humaines et financières adéquates devraient être allouées de façon à faciliter le développement des industries sous-régionales motrices, y compris la création d'entreprises multinationales africaines. Le renforcement des arrangements de compensation et l'élaboration d'autres accords de compensation commerciale ont, eux aussi, leur importance.

41. Il conviendrait de procéder à une évaluation minutieuse de toutes les entreprises publiques en vue d'en améliorer le rendement. Selon que de besoin, on pourrait envisager de remodeler certaines entreprises publiques de façon à les adapter aux réalités économiques actuelles. Les critères retenus pour cette évaluation devraient encore avoir pour objectif final :

- a) De contribuer à former une main-d'oeuvre qualifiée;

- b) De renforcer les liens intrasectoriels et intersectoriels;
- c) De favoriser le développement des capacités technologiques, y compris la recherche-développement;
- d) De promouvoir le développement des entreprises locales de petite et moyenne importance.

42. Il faudrait en outre prendre des mesures visant à renforcer les moyens des responsables locaux, chefs d'industries, entrepreneurs, planificateurs, négociateurs de projets et directeurs d'usines. Il conviendrait, à cette fin, de proposer certains avantages fiscaux, financiers et autres.

43. Concernant les matières premières industrielles et les produits intermédiaires, les pays africains devraient :

- a) Formuler des politiques et des programmes couvrant la production, le commerce et les achats de matières premières et de biens intermédiaires;
- b) Constituer des groupes de travail bilatéraux ou multilatéraux afin d'examiner les possibilités de production, de transport, le troc ou d'autres opérations conjointes nécessitant un minimum de devises.

#### Actions au niveau international

44. La coopération internationale peut contribuer fortement à résoudre le problème de l'endettement extérieur de l'Afrique et promouvoir le développement industriel et économique accéléré de la région. La communauté internationale devrait faire le nécessaire pour que tant les organismes publics que le secteur privé secondent les efforts des pays africains. A cette fin, la Conférence internationale sur la dette extérieure de l'Afrique, envisagée par l'OUA, devrait aussi examiner des mesures propres à relancer l'économie de l'Afrique.

45. Les responsables et les décideurs des pays développés devraient adopter les politiques et les mesures concrètes voulues pour réadapter la conception et la structure de l'investissement extérieur et de l'APD, acheminés vers l'Afrique. Ils devraient veiller à ce que ces ressources financières soient dirigées vers les projets fournissant des apports industriels à l'agriculture et à la production alimentaire.

46. Il conviendrait de trouver les moyens d'utiliser plus rationnellement les principales formes de financement industriel : subventions et prêts multilatéraux et bilatéraux, capitaux prêtés par les banques commerciales, investissements étrangers directs et lignes de crédit.

47. En coopération avec d'autres organisations internationales compétentes, l'ONUDI devrait prêter son concours pour :

- a) Rédiger des directives sous forme de "schéma type" pour la création d'entreprises multinationales;
- b) Dresser la carte industrielle de l'Afrique demandée dans le Programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique;
- c) Accélérer le rythme de l'industrialisation des pays africains en appliquant ledit programme;
- d) Améliorer la qualification de la main-d'oeuvre et les capacités technologiques;
- e) Fournir des services de consultation technique intéressant notamment la mobilisation des ressources financières, la négociation de contrats, l'acquisition de technologie et la formation de la main-d'oeuvre.

ANNEXE I

Réunion d'experts de haut niveau sur la  
dette extérieure de l'Afrique  
dans le secteur industriel  
Vienne (Autriche), 14-17 mai 1985

LISTE DES PARTICIPANTS

EXPERTS :

M. Allison Ayida  
Fininvest Associates Nigeria Ltd  
Investment House  
21 Broad Street  
Lagos  
Nigéria  
Téléphone : (900 2341) 613 957 ou 664 762  
Télex : 21071 NG FINCO

M. Yoro De  
Conseiller technique  
Ministère du développement industriel  
Dakar  
Sénégal

M. Lindsay M. Haines  
Deputy Minister of Finance  
for Expenditure and Debt Management  
Bureau of Fiscal Affairs  
Ministry of Finance  
P.O. Box 9013  
Monrovia  
Libéria  
Télex : 4221

M. Arne Haselbach  
Directeur  
Institut de Vienne pour le développement  
et la coopération  
Kärntner Strasse 25  
A-1010 Vienne  
Téléphone : (222) 52 16 81  
Télex : 11 20 35 VID A

M. Philippe Hugon  
Professeur  
Université de Paris  
200 Avenue de la République  
92100 Nanterre  
France  
Téléphone : (3) 750 75 69



M. Saad Khalil  
Sous-Secrétaire d'Etat  
Ministère des affaires étrangères  
Le Caire  
Egypte

M. Edward-M. Koulla  
Conseiller technique  
Ministère du plan et de l'aménagement du territoire  
Yaoundé  
Cameroun

M. Godfrey Lardner  
c/o UNDP  
P.O. Box 1011  
Freetown  
Sierra Leone

M. Johanson Morænje Mlawa  
Senior Economist and Co-ordinator  
External Debt Management  
c/o Ministry of Finance  
P.O. Box 9013  
Monrovia  
Libéria  
Télex : 4221

M. Saïd M'Rabet  
Directeur adjoint  
Banque centrale de Tunisie  
Tunis  
Tunisie  
Télex : 13308 BCT B TN

M. Babacar N'diaye  
Vice-Président (Finances)  
Banque africaine de développement (BAD)  
B.P. 1387  
Abidjan  
Côte d'Ivoire  
Télex : 23263 AFDEV CI

M. N.N. Susungi  
Chef  
Division de l'industrie  
Banque africaine de développement (BAD)  
B.P. 1387  
Abidjan  
Côte d'Ivoire  
Télex : 23263 AFDEV CI

Mme Anh-Nga Tran-Nguyen  
Division des questions monétaires, financières  
et de développement  
Conférence des Nations Unies sur le commerce  
et le développement (CNUCED)  
Palais des Nations  
1211 Genève 10  
Suisse  
Téléphone : 34 60 11  
Télex : 28 96 96

M. John McPherson Underwood  
Division de la dette extérieure  
Département de l'analyse et des projections économiques  
Banque mondiale  
1818 H Street, N.W.  
Washington DC 20433  
Etats-Unis d'Amérique  
Téléphone : (202) 477 1234

M. Samuel Wangwe  
Doyen  
Faculté des lettres et sciences sociales  
Université de Dar es-Salaam  
Dar es-Salaam  
République-Unie de Tanzanie

ANNEXE II

Réunion d'experts de haut niveau sur la  
dette extérieure de l'Afrique  
dans le secteur industriel  
Vienne (Autriche), 14-17 mai 1985

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Organisation de la réunion
- 3) Débat général
- 4) Elaboration des conclusions et recommandations
- 5) Adoption du rapport, des conclusions et des recommandations
- 6) Clôture de la réunion

ANNEXE III

Réunion d'experts de haut niveau sur la  
dette extérieure de l'Afrique  
dans le secteur industriel  
Vienne (Autriche), 14-17 mai 1985

PROGRAMME

Mardi 14 mai 1985

<u>Matin</u>	9 heures	- Inscription et questions administratives	
	10 h 30	- Ouverture de la réunion	Point 1 de l'ordre du jour
	11 heures	- Organisation de la réunion	Point 2 de l'ordre du jour
	11 h 30	- Observations préliminaires du secrétariat de l'ONUDI	Point 3 de l'ordre du jour
<u>Après-midi</u>	14 h 30	- Débat général	Point 3 de l'ordre du jour

Mercredi 15 mai 1985

<u>Matin</u>	9 h 30	- Débat général (suite)	Point 3 de l'ordre du jour
<u>Après-midi</u>	14 h 30	- Débat général (suite)	Point 3 de l'ordre du jour

Jeudi 16 mai 1985

<u>Matin</u>	9 h 30	- Débat général (suite)	Point 3 de l'ordre du jour
<u>Après-midi</u>	14 h 30	- Elaboration des conclusions et recommandations, adoption du rapport, des conclusions et des recommandations	Point 4 de l'ordre du jour

Vendredi 17 mai 1985

<u>Matin</u>	9 h 30	- Elaboration des conclusions et recommandations	Point 4 de l'ordre du jour
<u>Après-midi</u>	16 h 30	- Adoption du rapport, des conclusions et des recommandations	Point 5 de l'ordre du jour
	19 heures	- Clôture de la réunion	Point 6 de l'ordre du jour

ANNEXE IV

Réunion d'experts de haut niveau sur la  
dette extérieure de l'Afrique  
dans le secteur industriel  
Vienne (Autriche), 14-17 mai 1985

LISTE DES DOCUMENTS

Titre	Cote
1. Ordre du jour provisoire	ID/WG.439/1
2. Tendances en matière de développement industriel et mesures envisageables	ID/WG.439/2
3. La dette extérieure et le secteur industriel en Afrique : esquisse d'un projet	ID/WG.439/3
4. La dette extérieure de l'Afrique dans le secteur industriel : questions et propositions	ID/WG.439/4
5. Incidences des stratégies d'emprunt sur les perspectives de reprise économique et de développement industriel futur en Afrique (note de la BAD)	ID/WG.439/5
6. Développement industriel de l'Afrique et dette extérieure (communication de la BAD)	ID/WG.439/6
7. Dépenses en devises des pays africains relatives aux principaux produits industriels	ID/WG.439/7
8. Projets de propositions concernant la dette extérieure de l'Afrique élaborés par les experts du Comité directeur à l'intention de la vingt et unième Conférence des chefs d'Etats et de gouvernements à la réunion, tenue à Addis-Abeba (Ethiopie), du 2 au 8 mai 1985	ID/WG.439/8
9. Rapport final	ID/WG.439/9
10. Financement international du crédit à l'exportation (communication de M. Koulla)	
11. Endettement et projets industriels en Afrique sub-saharienne (communication de M. Hugon)	